

Paris, le jeudi 9 septembre 2021

**Présidentielle 2022**  
**APF France handicap publie une note politique**  
**sur le thème de l'éducation :**  
**« Pour une éducation inclusive**  
**de la petite enfance à l'enseignement supérieur »**

À sept mois de l'élection présidentielle, dans la continuité de son [Mémento de mesures essentielles à l'attention des candidates et des candidats](#) et dans le cadre de la collection de notes politiques #AEgalité à destination des équipes de campagne, APF France handicap publie « Pour une éducation inclusive de la petite enfance à l'enseignement supérieur ».

En effet, de la petite enfance à l'âge adulte, l'éducation doit être un processus d'épanouissement et d'émancipation et le gage d'une vie et d'un monde meilleurs, pour tous les enfants et jeunes.

Pourtant, en France, l'école est loin d'être inclusive : de nombreux enfants et jeunes sont confrontés à des obstacles dans leur accès à l'éducation et tout au long de leur scolarité pour des raisons d'inadaptation structurelle de la pédagogie, de normes scolaires rigides, de manque d'accompagnement, de manque de formation des professionnels, d'inaccessibilité des lieux et des supports d'enseignement, etc. Les enfants et jeunes en situation de handicap sont particulièrement concernés par cette école qui ne s'adapte pas.

Il est temps de prendre les mesures nécessaires pour aller vers une éducation véritablement inclusive et émancipatrice respectueuse des droits humains.

### **Stop à la discrimination : le système éducatif doit devenir inclusif**

Les enfants et jeunes en situation de handicap, en particulier, vivent de nombreux décrochages et ruptures de parcours dus à l'inadaptation de la pédagogie. Ils subissent une véritable discrimination dans l'accès aux lieux d'accueil de la petite enfance, à l'enseignement primaire et secondaire et aux études supérieures car on leur demande de s'adapter à un système qui, structurellement, n'avait pas prévu de les accueillir.

Ils sont en outre plus souvent victimes de harcèlement et leur parole est peu voire pas prise en compte dans les choix d'orientation et de cursus scolaire notamment.

Ainsi, de nombreux enfants et jeunes ont été et sont encore exclus du système éducatif et ne sont pas scolarisés dans des conditions pouvant permettre une réussite au mieux de leurs capacités et ce, quel que soit le niveau d'étude.

### **L'État français doit garantir le droit à l'éducation inclusive**

Certes, selon l'Éducation nationale, la scolarisation des élèves en situation de handicap progresse. Mais, l'augmentation quantitative cache des freins et des exclusions et ce, quel que soit le mode de scolarisation, sans compter la lourdeur des dispositifs et de nombreux

dysfonctionnements. De trop nombreuses familles font le constat amer que plus leur enfant avance dans sa scolarité en classe ordinaire, moins le système scolaire veut de lui.

Pourtant, l'État français se doit de garantir le droit à l'éducation, une éducation inclusive, comme le soulignent l'article 24 de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et l'article L111-1 du Code de l'éducation.

Une éducation inclusive qui implique un suivi individualisé dans un cadre commun et s'adapte à chaque enfant, à chaque jeune, en situation de handicap ou pas : c'est une question de justice sociale et de respect des droits fondamentaux pour toutes et tous.

APF France handicap propose 8 priorités pour aller vers une éducation inclusive et émancipatrice respectueuse des droits humains.

1. Garantir l'accueil de toutes et tous dès la petite enfance et dans toutes les activités péri et extrascolaires
2. Rendre accessibles les lieux d'accueil, d'activités et d'enseignement
3. Mettre en place tous les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires
4. Former et soutenir les professionnels de l'éducation et de l'enseignement
5. Garantir les aides pour une meilleure prise en compte des attentes des enfants et des jeunes
6. Faire évoluer les unités d'enseignement en dispositifs adaptés de l'Éducation nationale et les relocaliser dans les établissements scolaires
7. Faciliter l'orientation et la poursuite d'études dans le supérieur
8. Sensibiliser aux situations de handicap et lutter contre le harcèlement

### **Une collection de notes politiques pour les équipes de campagne dans le cadre de la Présidentielle 2022**

La note politique *Éducation #AEgalité* fait partie d'une collection de notes thématiques #AEgalité destinée à alimenter les débats et les propositions des candidates et des candidats tout au long de la campagne, pour que le handicap soit enfin pris en compte dans leurs programmes.

Trois autres notes sont également disponibles :

- ✓ *Accessibilité #AEgalité* : ["Pour un environnement, des biens, services et activités accessibles à toutes et tous"](#)
- ✓ *Emploi #AEgalité* : ["Jeunes et en situation de handicap : pour une insertion professionnelle réussie !"](#)
- ✓ *Santé #AEgalité* : ["Pour un accès aux soins effectifs pour toutes et tous, dans tous les territoires"](#)

À venir dans les prochaines semaines une note sur le thème des ressources.

APF France handicap considère qu'il est essentiel que les citoyennes et les citoyens, les acteurs de la société civile – dont les associations – soient associés aux réflexions et propositions des pouvoirs publics.

En publiant ces notes thématiques mais aussi d'autres documents, APF France handicap entend remettre le handicap au cœur de la campagne et se positionne clairement comme partie prenante des débats pour bâtir une société plus juste, apaisée et durable fondée sur les droits humains.

**Retrouvez tous les documents pour alimenter la campagne pour la Présidentielle 2022 sur une [page dédiée du site d'APF France handicap](#).**





**APF France handicap** est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

<https://www.apf-francehandicap.org/>